



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale de la ville qu'une séance extraordinaire se tiendra le MARDI 29 MARS 2022 à 18 h 30.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants:

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Période de questions
4. Dépôt et avis de motion du règlement 502-22 – Emprunt pour travaux d'infrastructures aqueduc, égout et pavage rues Albert et de Ditton (résolution)
5. Période de questions
6. Levée de la séance (résolution)

Donné à Scotstown, ce 26 mars 2022

Monique Polard
Directrice générale